

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2008 de la Fédération Suisse de Voile SWISS SAILING

Maison du Sport, Ittigen près de Berne, samedi, 22 novembre 2008, 13h15 – 16h07

1. Salutations

Le président central de Swiss Sailing, Roger Staub, salue les participants à l'assemblée. La liste des excusés (clubs et classes) et la liste de présence peuvent être obtenues sur demande auprès du secrétariat.

1.1 Nouveaux membres (clubs et classes)

Roger Staub informe les délégués des mutations (admissions et démissions clubs/classes) qui ont eu lieu en 2008:

Admissions 2008:

- Région 1: Windsurfclub Martigny (WCM)

Demandes d'admission actuellement examinées dans les régions:

- diverses demandes sont en suspens. Le président demande aux régions de les traiter rapidement, car le CC tient largement compte de leurs positions avant de prendre ses décisions.

Demandes d'admission de classes en suspens (certificats de jauge manquants):

- X-35 One Design Lake Association
- 18HT Cat Association

Démissions:

- classe OK

2. Affaires courantes 1^{ère} partie 2007

2.1 Constitution de l'Assemblée

L'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts et peut donc délibérer selon l'ordre du jour. Les 4 scrutateurs suivants sont proposés et **nommés à l'unanimité**:

- 1) Rolf Niederer, YCA
- 2) Thomas Fehlmann, SCT
- 3) Christoph Gautschi, Star
- 4) Michiel Fehr, Dart

Le bureau de vote est tenu par Theo Naef (vice-président de SWISS SAILING).

Sont présents:

71 clubs de 9 régions	=	773 voix
25 associations de classe	=	186 voix
Total des voix représentées	=	959 voix
Majorité absolue	=	480 voix
Majorité des 2/3	=	640 voix

Les statuts ne prévoient aucun quorum.

Aucune objection n'a été formulée quant à l'ordre du jour. L'Assemblée Générale est donc déclarée conforme aux statuts et peut délibérer. Le président ouvre la séance.

2.2 Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2007

Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité**. L'assemblée remercie sa rédactrice, Denise Hasenfratz.

2.3 Comptes annuels 2007

Philipp Gradmann présente les comptes annuels 2007 sur grand écran. Les documents ont été envoyés avec l'invitation à l'AG. Les comptes annuels 2007 ont été établis selon les normes du „Swiss Sport GAAP“. Le Comité Central propose à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels 2007.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Selon le rapport établi par la TBO révisions SA et soumis par écrit aux participants, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au manuel Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association. L'organe de révision recommande d'approuver les comptes annuels 2007.

Ni questions, ni remarques de la part des auditeurs. Le président tient à souligner qu'il n'est jamais satisfaisant de discuter des comptes annuels 11 mois après la fin de l'exercice. Il est clair que, dans ces conditions, l'intérêt pour les détails est minime. A ce jour, aucune solution satisfaisante n'a encore pu être trouvée pour pallier à cet état.

Les comptes annuels 2007 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au chef des finances, Philipp Gradmann.

2.4 Décharge 2007

C'est à l'unanimité que l'Assemblée Générale donne décharge au Comité Central pour la gestion de la fédération pour l'année 2007. Roger Staub remercie l'Assemblée pour cette marque de confiance.

3. **Affaires courantes 2^{ème} partie: Rapports d'activités 2008**

3.1 Rapport du président sur l'année 2008

Le rapport, sous la forme d'un tableau synoptique des résultats atteints par rapport aux buts fixés a été distribué aux participants lors du contrôle de présence avant l'AG. Un rapport plus détaillé est en cours d'élaboration, notamment pour la communication externe. La décharge sur la base du rapport 2008 aura lieu lors de l'AG 2009. Roger Staub mentionne en rétrospective les faits saillants de 2008 :

- L'objectif de remporter une médaille lors des Jeux Olympiques n'a malheureusement pas pu être atteint. Néanmoins la participation et les résultats furent réjouissants. Le président félicite, en particulier pour les diplômes remportés.
- La qualité des Championnats de Suisses doit être qualifiée de bonne. Les CS centralisés des classes olympiques à Romanshorn furent notamment un succès. Roger Staub remercie tous les clubs organisateurs sous la gestion de l'YCRo.
- L'un des objectifs importants du domaine formation fut la préparation des RC 2009. Des remerciements vont à la commission R&O pour son travail.
- Tout pour la voile : il s'agit d'un projet à long terme. Cette année, on s'est principalement concentré sur une professionnalisation de la recherche de mécènes, la participation et le soutien au projet Sailbox, ainsi qu'à l'élaboration du nouveau contrat de collaboration avec le CCS. Des discussions constructives sont en cours. L'AG 2009 aura à se prononcer sur les propositions de la commission de travail.
- Dans le domaine des processus de direction, on mentionnera la participation de Swiss Sailing aux rencontres de l'EUROSAF et de l'ISAF. Les contacts avec la Romandie furent positifs et, par bonheur, un candidat au poste de vice-président romand a présenté sa candidature à l'occasion de cette AG. Le président continue de rendre visite aux clubs. Il tient, autant que possible, à participer aux manifestations auxquelles il est invité et apprécie les contacts directs.

3.2 Rapport d'activité de Swiss Sailing Pool

Le président informe comme suit:

- Les comptes annuels clôturés sont dans le cadre du budget.
- Pour intensifier la recherche des sponsors et partenaires, Swiss Sailing a conclu un

- contrat de mandat avec l'entreprise Sportmind.
- L'action publicitaire de mai dernier à Zurich représentait une magnifique plateforme pour nouer des contacts personnels avec les sponsors. Des remerciements spéciaux sont adressés à Messieurs Egli et Marazzi ainsi qu'au ZYC pour leur initiative, organisation et soutien.
- Le président est heureux d'annoncer que SSP est désormais réorganisé plus professionnellement et qu'elle est dorénavant dirigée par son nouveau président, Monsieur Hans Ueli Liniger.

Ni question, ni remarque.

3.3 Rapport d'activité de Swiss Sailing Team SA

La décision de professionnaliser le sport d'élite en créant SST SA s'est avérée juste. Le CC prolonge donc le contrat avec SST jusqu'en 2012.

John Gut, président du Conseil d'Administration de la SST SA, informe sur l'activité de SST SA. Tom Rügge a malheureusement décidé de chercher un nouveau défi professionnel. Il occupera son poste de CEO jusqu'à fin mars 2009. Il a heureusement décidé de rester à disposition après cette date mais dans une forme qui reste à définir. John Gut remercie Tom Rügge pour son travail de développement. Plusieurs candidatures qualifiées pour son poste ont déjà été reçues. Le Conseil d'administration est confiant et espère pouvoir communiquer le nom du successeur de Tom avant la fin de l'année.

Tom Rügge, CEO SST SA, informe sur l'exercice 2008 comme suit :

- 2008 fut finalement une année de réussite, malgré le fait qu'on aye raté une médaille olympique à Pékin. En plus des deux diplômes olympiques on a obtenu 7 résultats dans les 5 et 3 dans les 8 à des Championnats internationaux et lors de manifestations de grade 1. Quatre équipages sont classés dans les 12 premiers rangs du classement international ISAF.
- Malgré des exigences plus sévères de Swiss Olympic, Swiss Sailing s'est présentée à Pékin avec une forte délégation (la deuxième en nombre des délégations Suisses). Malgré des conditions difficiles la logistique a parfaitement fonctionné.
- Nouveau : Swiss Olympic a classifié la voile comme sport de premier rang (Stufe 1).
- Un travail important fut accompli dans le domaine des relations publiques et communication
- L'exercice financier est conforme au budget et équilibré. Les comptes ont été révisés par la fiduciaire TBO.
- 2009 verra un changement de cap très net en direction de la relève. Le budget d'environ CHF 1.3 mio reste inchangé. Le concept sportif 2009-2012 est préparé et se trouve en phase d'approbation. Une réunion de démarrage pour les JO 2012 a déjà eu lieu et la SST attend les dossiers de candidature jusqu'à fin novembre. On aimerait connaître le cadre étendu d'ici à fin 2008. L'engagement des entraîneurs est déjà très avancé. Les objectifs sportifs sont les suivants : une participation forte à l'ISAF Youth Worlds ainsi que des résultats dans les 10 lors des manifestations importantes (CM, CE et manifestations de grade 1). Le grand défi à relever sera certainement celui qui consiste à assurer le financement.
- Tom Rügge exprime ses remerciements pour le soutien et la confiance dont il a pu bénéficier pendant la durée de son mandat. Il remercie en particulier les membres de Swiss Sailing qui financent, parallèlement aux sponsors, une partie importante du budget de la SST.

Ni question, ni remarque. Les participants prennent connaissance des rapports et remercient leurs auteurs par des applaudissements nourris.

4. Elections

4.1 Elections du président

Roger Staub se présente pour réélection jusqu'en 2011.

Il mentionne les défis de la prochaine législature : des médailles en 2012, augmenter le nombre de membres, Mobility sur l'eau, promotion de la jeunesse et de la relève ainsi que des activités dans le domaine clé « navigation ».

Roger Staub est réélu à l'unanimité par acclamation comme président central.

4.2 Elections du vice-président

Vincent Hagin présente sa candidature basée sur les termes clés « créativité » et « dynamisme ».

Vincent Hagin est élu à l'unanimité comme vice-président.

4.3 Elections des membres du Comité Central

5 sièges sont à attribuer. 3 membres sortants se présentent pour réélection. Pour remplacer les représentants des régions 1 et 2 démissionnaires Dominique Hausser et André Bechler se tiennent à disposition. Les CV's des deux candidats ont été envoyés. Ils se présentent brièvement à l'assemblée.

2 représentants de classes doivent être élus. François Schluchter (sortant) se présente pour réélection. Deux personnes sont candidates pour le siège vacant. Verena Brändli et Beat Stegmeier se présentent brièvement à l'assemblée.

Fabian Binswanger informe l'assemblée de ce qui fut décidé lors de la conférence des présidents de classes : les présidents recommandent la réélection de François Schluchter mais ne se décident pas pour l'un ou l'autre des deux nouveaux candidats. La décision revient donc à l'AG.

L'élection s'effectue en secret par bulletins de vote:

Élus sont :

Dominique Hausser (région 1, nouveau)
André Bechler (région 2, nouveau)
Ernst Schläppi (région 3, sortant)
Peter Meyer (région 4, sortant)
Peter Schmidle (région 8, sortant)
François Schluchter (classes, sortant)
Verena Brändli (classes, nouveau, 529 voix)

Non élu - avec 440 voix - Beat Stegmeier.

Theo Naef, vice-président, et Martin Birchler, représentant des classes, furent élus lors de la dernière assemblée générale. Leurs mandats courent encore jusqu'en 2010.

4.4 Election de l'organe de révision

La TBO Revisions SA (Steinstrasse 21, 8036 Zürich) est réélue à l'unanimité.

5. Règlements

5.1 Prescriptions additionnelles aux RC 2009-2012

Les prescriptions additionnelles aux RC 2009, proposées et accordées avec les fédérations voisines, sont approuvées par l'assemblée avec 8 abstentions.

5.2 Proposition du Zürcher Yachtclub concernant le règlement de Championnat de Suisse

Jörg Hotz justifie la proposition du ZYC, qui a été envoyée aux participants avec l'invitation à l'AG. La révision proposée n'élimine pas les faiblesses actuelles du règlement, mais les augmente. Une différenciation du sport de performance et du « sport populaire » est nécessaire. Les obstacles sont plus importants pour les jeunes que pour des adultes, tant pour les classes olympiques que pour les dames. Le ZYC propose tout d'abord de rejeter

le règlement et, secondement, de charger le comité central d'en faire un nouveau en lui donnant pleins pouvoirs de décisions. L'AG est chargée de définir des buts précis et non de discuter des points de détail de règlements.

Représentant la commission ayant traité ce dossier, Fabian Binswanger constate que le règlement proposé a été travaillé durant deux ans, qu'un grand nombre de consultations et de discussions ont eu lieu pour l'établir et recommande son acceptation par l'assemblée.

**La proposition 1 du ZYC (rejet) est rejetée avec 222 voix pour et 475 voix contre.
La proposition 2 (délégation de décision) est rejetée par une majorité évidente.**

5.3 Règlement de classe

Sur proposition du ZYC le règlement de classe est approuvé par une majorité évidente.

5.4 Règlement CS Fleet Racing

Jiri Huracek, Président de la classe Finn, justifie la proposition de sa classe qui demande, pour les classes olympiques, que l'article 4.1.2 soit modifié pour autoriser un championnat de Suisse avec seulement 15 concurrents suisses si au moins 15 bateaux étrangers y participent.

La proposition est approuvée par une majorité évidente.

Au nom de la région 3, Ernst Schläppi propose une modification de l'article 4.4 qui oblige l'engagement de membres de comité de course licenciés. Sur proposition des classes, la direction doit être autorisée d'approuver exceptionnellement des Championnats de Suisse sous la direction de présidents de comité de course non-licenciés. Certains directeurs de courses qualifiés ne sont pas encore licenciés. D'autre part divers clubs disposent de plusieurs directeurs de courses capables mais qui ne souhaitent pas tous être licenciés ou qui ont de la peine à apporter la preuve des activités nécessaires pour l'obtention de la licence.

Le président estime que la direction dispose – selon l'article 6.1 – de toutes façons de la compétence nécessaire pour accepter des exceptions et que ce complément est donc inutile.

La proposition de la région 3 est approuvée par une majorité évidente.

Eric Monnin, YCI propose d'augmenter le nombre de participants nécessaires à 25 bateaux. Il estime qu'un Championnat de Suisse avec seulement une douzaine de bateaux n'est pas qualificatif.

La proposition est rejetée par une majorité évidente.

Hansueli Bacher (Fireball), propose de modifier l'article 4.1.1 pour qu'au minimum la moitié de l'équipage soit membre d'un club de Swiss Sailing au lieu du barreur.

La proposition est rejetée par une majorité évidente.

Yorick Klipfel (président de l'ACVL), constate que le barreur et le skipper ne sont pas impérativement identiques. Roger Staub fait remarquer qu'on a justement éliminé cette confusion avec la nouvelle version de l'article 4.1.1.

Résultat de la votation globale : le règlement pour disputer un Championnat de Suisse Fleetrace est approuvé avec 15 voix contre et 95 abstentions.

5.5 Règlement CS de Match Race Open

La proposition du CC pour approbation du règlement est approuvée sans opposition et avec 194 abstentions.

6. Remerciements

6.1 Remerciements aux membres du CC sortant et aux collaboratrices quittant leurs fonctions

Le président remercie les membres du CC sortants (Dieter Schmid, Michel Darbre et Max Wehrle) pour leurs services effectués dans l'intérêt de la Fédération durant la durée de leur mandat. Martina Frey (responsable technique J+S) et Agathe König (RegioCo) se sont

engagées durant de nombreuses années à temps partiel dans les domaines des juniors et de relève. L'assemblée les remercie chaleureusement pour leur travail et leur succès.

7. Affaires courantes 3^{ème} partie : objectifs, budget et planifications 2009

7.1 Objectifs 2009

Lors du contrôle des présences un document contenant les objectifs de la fédération pour 2009 fut remis aux participants. Pas de questions, ni de remarques de la part des délégués. Le président fera tout son possible pour que ces buts soient atteints et il espère pouvoir informer la prochaine CP ou AG 2009 sur les développements.

7.2 Cotisations 2009 et taxes

Proposition de maintien de la cotisation annuelle des clubs et des associations de classe, ainsi que des taxes:

Clubs: par membre actif CHF 45.--

Personnes individuelles (membres directs sans carte de membre): CHF 50.--

Classes: dériveurs: CHF 100.--; lestés: CHF 300.--

Membres associés: CHF 200.--

Taxe de publicité individuelle : CHF --.75 x la longueur de la coque élevée au cube

Taxe de publicité autorité organisatrice: CHF 5.-- par bateau classé

Droit d'entrée: CHF 200.--

Licence membre d'équipage: CHF 10.--/manifestation

Roger Staub rappelle une fois de plus que le nombre des membres de club n'est que la base du calcul pour la mesure des cotisations. Les membres individuels des clubs ne sont donc pas directement membres de la fédération. La cotisation de CHF 45.-- devrait être incluse dans la cotisation du club et ne devrait jamais être mentionnée séparément sur la facture de membres.

La proposition de maintien des cotisations et taxes 2009 mentionnées ci-dessus est approuvée à l'unanimité.

7.3 Budget 2009

À l'aide d'un graphique, Philipp Gradmann présente et détaille le budget 2009 à l'Assemblée. Le budget laisse apparaître un déficit de CHF 82'000.-- ce qui est – face à la situation financière de la fédération – supportable. Le budget comprend la rémunération d'un poste de 50% pour information et communication (direction).

Le budget 2009 est approuvé avec 8 voix contre et 24 abstentions.

7.4 Désignation du lieu de la prochaine Assemblée Générale

Le CC propose d'organiser la prochaine

Assemblée Générale le **21 novembre 2009**
à la Maison du Sport à Ittigen près de Berne

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

8. Divers

Le président informe que le fond Roni Pieper pour le financement de projets intéressants avec répercussion sur la région dispose toujours de moyens financiers. Les demandes de soutien seront examinées par les divisions techniques et le CC décidera finalement de l'attribution des moyens.

La journée des officiels aura lieu le 24 janvier 2009 à Ittigen et sera également ouvert aux candidats et autres personnes intéressées.

CF et Suissenautic 2009 : La Suissenautic aura lieu du 14 au 22 février 2009 à Berne. Swiss Sailing sera présente avec les classes à un stand attractif. La CP aura lieu le 21

février (dans la matinée) à Ittigen. Les participants recevront une entrée à la Suissenautic ainsi que pour le transfert au salon à Berne. Un apéro officiel aura lieu à 17h00 au stand de Swiss Sailing.

Représentant la région 3, Ernst Schläppi propose une révision de l'ordonnance des licences. Les exigences ne doivent pas être diminuées, mais elles doivent pouvoir être remplies plus rapidement en tenant compte de l'expérience. Ayant été présentée trop tard pour être admise comme proposition, cette demande est néanmoins mise en vote consultatif. L'assemblée se déclare très intéressée par cette demande.

Roger Staub remercie pour le grand travail effectué en faveur du sport de la voile : Denise Hasenfratz et tout l'office, Ruedi Christen, le Comité Central, les membres de la direction, ceux des commissions et officiels ainsi que tous les présidents des régions, clubs et classes avec leurs collaboratrices et collaborateurs.

Le président termine la séance de l'Assemblée en se réjouissant par avance de participer à la SUI Sailing Night qui suit.

Fin de l'Assemblée Générale: 16h07

Pour le procès-verbal: Peter Meyer

La version allemande de ce document tient lieu de texte original. Il fera foi en cas de différends d'ordre linguistique.